

Marche symbolique pour la cascade de Salles-la-Source

Samedi 18 juin | Ce jour là, les opposants à l'usine hydroélectrique veulent faire pression sur l'administration.



■ Les opposants sont déterminés à se faire entendre. Et même à aller en justice.

PHOTO DANIEL BRUEL

Depuis quatre-vingts ans, il en a coulé de l'eau le long de la cascade de Salles-la-Source. Mais le conflit, parfois aigu, parfois latent, entre les habitants du village et les propriétaires de l'usine hydroélectrique a pris un nouveau tour en juin 2010. Il y a un an, en effet, une enquête d'utilité publique était lancée afin de doubler la capacité de la conduite forcée, sur une durée de quarante ans.

Un collectif s'est aussitôt créé, et il a tenu sa première réunion publique le 18 juin, au cours de laquelle ses membres ont pu souhaiter que les quatre cents premiers litres par seconde soient laissés au site de la cascade, et que seul le reliquat puisse être turbiné. Aujourd'hui, le collectif s'est transformé en association, baptisée *Ranimons la cascade*. Une association forte de deux cent trente et un adhérents (www.ranimons-la-cascade.fr). Si ses actions ont été multiples, les résultats n'ont toutefois pas été ceux escomptés. « Nous n'avons pas vraiment l'impression que le dossier avance, et nous nous demandons même si le dossier ne risque pas de passer », lancent ainsi

d'une même voix trois des opposants "historiques", Yves Garric, Bernard Gauvain (président de l'association) et Raymond Gal.

Du coup, ils envisagent eux aussi de turbiner un cran au dessus, tout en restant fidèles à leur conception de l'opposition : « Nous sommes des pacifistes, et nous resterons toujours dans les limites de la légalité ».

Qu'on ne s'imagine pas, pour autant, que ceux qui veulent faire chuter l'exploitant de la cascade sont découragés. Ils comptent bien, au contraire, continuer à ferrailer, et ils n'hésitent d'ailleurs pas à hausser le ton et à employer des mots qui devraient faire réagir, tels que *omissions*, ou *mensonges*.

Luche et Bové avec l'association

« Nous voulons dire à la préfète qu'on ne nous fera pas taire », affirme Bernard Gauvain, qui n'exclut pas non plus la possibilité d'intenter une action en justice, alors même que les recours administratifs et les manifestations, souvent bon enfant, n'ont pas vraiment porté leurs fruits.

Une marche est donc organisée ce samedi 18 juin, de la cascade de Sal-

les-la-Source à la préfecture. L'appel est lancé. Intitulée *Marche des indignés*, elle devrait commencer vers sept heures pour aboutir à un rassemblement place du Sacré-Cœur, à Rodez, vers 10 h 45, avant de monter vers la préfecture pour y arriver vers 11 h 15. Les participants sont priés de se munir de bouteilles vides et de casseroles

Si l'association regretté de ne pouvoir être entendue, ou au moins écoutée, par la préfète, elle peut, quand même compter sur le soutien, actif, de très nombreux élus. Au premier rang desquels le président du conseil général, Jean-Claude Luche, qui souhaite « ardemment une solution satisfaisant les attentes locales. La fonction de la cascade ne doit pas être dénaturée, elle fait partie de notre patrimoine naturel ».

José Bové sera de la marche, tout comme Christian Teyssèdre, le maire et des élus de Salles-la-Source, bien sûr, et de nombreux conseillers généraux. Quant à Marc Censi, il adhère à l'association. Du côté de *Ranimons la cascade*, on se félicite de ce « pluralisme politique ». Et du côté de l'administration ?

HUGUES MENATORY

hmenatory@midilibre.com